



## L'OIN en Guyane



### Questions Réponses GRAND PUBLIC

---

*L'EPFA Guyane est-il obligé d'acheter mon terrain si je suis en périmètre OIN ?*

*Non*

L'acquisition de terrains se fait en fonction des besoins définis sur ce périmètre. Ces besoins sont définis dans les instances de gouvernance, associant l'État, les collectivités et l'EPFA Guyane pour assurer le développement cohérent du territoire, dans le cadre de projets d'aménagement en cours de définition.